



## COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 29 JUIN 2020

**PRESENTS** : THOMAS Yann, BARBEAU Laurent, CANTIN Henri-Dominique, LEMETAYER Florence, HANNOQUE Christophe, CHANSON Jean-Claude, BESSONNET Annie, BARLAAM Franck, RAFFIN Loïc, BOUQUET Alexandra, JAN Flavie, BESSONNET Séverine, CROCHET Gaël, CHOPIN Aline, GUERINEAU Mickaël, GRELIER Emeline, GARANDEAU Alexandra, PRAUD Christian, BRET Dominique, MANDIN PANSERRIEU Frédérique, POGU Nicolas, Emilie RUESZ.

**ABSENTS OU EXCUSES** : BOUHIER Marion

Secrétaire de Séance : Mr BRET Dominique

Le procès-verbal de la dernière séance a été approuvé à l'unanimité par les membres présents.

.....

1- **DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DES DELEGATIONS ACCORDEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL (ARTICLE L.2122-22 DU CGCT)**

Le Conseil Municipal a pris connaissance des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations d'attribution.

2- **COMPTES DE GESTION 2019 – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES**

Le Conseil Municipal a adopté les comptes de gestion 2019 du budget principal et des budgets annexes qui sont en concordance avec les comptes administratifs 2019.

Budget	Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement	Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement
Budget communal	1 506 486.03 €	2 263 181.43 €	1 390 872.57 €	1 594 143.87 €
Lotissement d'habitations	121 627.80 €	121 264.08 €	120 126.58 €	406 136.72 €
Restaurant gastronomique	47 649.47 €	60 656.97 €	45 562.62 €	44 275.95 €

3- **DESIGNATION D'UN PRESIDENT DE SEANCE POUR L'EXAMEN DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2019**

Mr Yann THOMAS a été désigné président de séance pour l'examen des comptes administratifs 2019.

4- **ADOPTION DES COMPTES ADMINISTRATIFS – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES**

Le Conseil Municipal a approuvé les comptes administratifs 2019 du budget principal et des budgets annexes.

➤ **Budget Principal**

Les résultats de clôture de l'exercice se soldent :

- en fonctionnement par un excédent de : 1 547 471,93 €
- en investissement par un déficit de : - 501 003,56 €
- soit un excédent global de 1 046 468,37 €.

➤ **Budget annexe Lotissement accession sociale à la propriété**

Les résultats de clôture de l'exercice se soldent :

- en fonctionnement par un déficit de : - 3 177,39 €
- en investissement par un déficit de : - 350 582,89 €
- soit un déficit global de - 353,760,28 €

➤ **Budget annexe Restaurant gastronomique**

Les résultats de clôture de l'exercice se soldent :

- en fonctionnement par un excédent de : 21 924,62 €
- en investissement par un déficit de : - 11 324,25 €
- soit un excédent global de 10 600,37 €.

**5- AFFECTATION DES RESULTATS**

Après avoir approuvé les comptes administratifs 2019, le Conseil Municipal a décidé l'affectation suivante des résultats :

• **du Budget principal**

- en investissement : - 501 003.56 € pour combler le déficit d'investissement 2019 (article 001)
  - en fonctionnement (report) : 1 046 468.37 € (recettes – article 002 au Budget supplémentaire 2020).
- Affectation en réserves art.1068 en investissement 501 003.56 €

• **du Budget annexe Restaurant gastronomique :**

- en investissement (001) : - 11 324.25 € pour combler le déficit d'investissement 2019
  - en fonctionnement (002) : 10 600.37 €
- Affectation en réserves art.1068 en investissement 11 324.25 €

**6- BUDGETS SUPPLEMENTAIRES 2020 – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES**

Les budgets supplémentaires 2020 sont votés en équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

• **Budget Principal**

- en fonctionnement à la somme de 949 706.93 €
  - en investissement à la somme de 1 113 778.37 €
- Il permet d'affecter les résultats 2019 et de faire un réajustement de certains crédits

• **Budget annexe Lotissement accession sociale à la propriété**

- en fonctionnement à la somme de 3 177.39 €
- en investissement à la somme de 350 582.89 €

• **Budget annexe Restaurant gastronomique**

- en fonctionnement à la somme de 10 600.37 €
- en investissement à la somme de 21 924.62 €

**7- TAUX D'IMPOSITION 2020**

Le Conseil Municipal a décidé de maintenir les taux d'imposition 2020 identiques à ceux de 2019. Pour rappel :

- Taxe foncière sur propriété bâtie (TFPB) : 13,13 %
- Taxe foncière sur propriété non bâtie (TFPNB): 36,78 %

**8- REDEVANCE OCCUPATION PLACE ST MARTIN POUR INSTALLATION TERRASSE DE CAFE – SAISON 2020**

Le conseil municipal a fixé la redevance d'occupation du domaine public à 285€ pour l'installation d'une terrasse de café sur la place St Martin pour la période du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2020.

**9- OCCUPATION DU PARKING DE LA PLANCHE DES GABELOUS POUR INSTALLATION COMMERCE DE CONFISERIES – FIXATION DU MONTANT DE LA REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC – SAISON 2020**

Le Conseil Municipal a fixé une redevance forfaitaire globale de 420€ pour l'installation d'un commerce de confiseries sur le parking de la planche des Gabelous sur la période du 20/07 au 30/08/2020.

**10- REPRESENTATION DE LA COMMUNE AU COMITE TERRITORIAL DE L'ENERGIE DU PAYS DE SAINT GILLES CROIX DE VIE, EN VUE DE L'ELECTION DES DELEGUES AU COMITE SYNDICAL DU SYDEV**

Ont été élus, à l'unanimité :

Titulaire : Mr CROCHET Gaël

Suppléant : Mr CANTIN Henri-Dominique

**11- DROIT A LA FORMATION DES ELUS**

Les membres du conseil municipal ayant droit à la formation pour la durée du mandat, une enveloppe plafonnée à 3000 euros/an est votée.

**12- MISE A DISPOSITION LOCAL COMMUNAL POUR SECOURS CATHOLIQUE - CONVENTION**

Le Conseil Municipal a décidé, par 18 pour, 3 contres, 1 abstention de renouveler la convention de mise à disposition du local communal sis route des sables au profit du Secours Catholique pour une durée de 1 an à compter du 1<sup>er</sup> Mai 2020 et renouvelable 2 fois.

**13- LOTISSEMENT « LA VIGNE DU CHIRON 2 » - RETROCESSION RESEAU DE COMMUNICATION ELECTRONIQUE A VENDEE NUMERIQUE POUR LE DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE**

Le Conseil Municipal a décidé de rétrocéder le réseau de communication électronique à Vendée Numérique pour le déploiement de la fibre optique dans le lotissement de la Vigne du Chiron 2.

**14- EXTENSION DES RESEAUX ELECTRIQUE ET TELEPHONIQUE POUR VIABILISATION PARCELLE RUE DE LA CROIX PENARD**

Le Conseil Municipal a décidé de prendre en charge le coût de l'extension des réseaux électrique et téléphonique pour la desserte des parcelles cadastrées section C n° 999 et 1001 sises rue de la Croix Penard et qui se chiffre à 3910 €.

**15- RECRUTEMENT POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITES**

Le Conseil Municipal a autorisé le Maire à procéder au recrutement de 2 contrats à durée déterminée pour faire face à un accroissement temporaire d'activité.

**Tirage au sort des jurés d'assises**

Le conseil Municipal a procédé au tirage au sort des jurés d'assise pour l'année 2021 soit 6 personnes figurant parmi les électeurs.

Fait le 30 Juin 2020

Le Maire,  
Yann THOMAS

